

209C1058  
FR0000120289-FS0454

28 juillet 2009

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**GUYENNE ET GASCOGNE**

(Euronext Paris)

Par courrier du 27 juillet 2009, complété par un courrier du 28 juillet, la société par actions simplifiée Holding de Lisbonne (1) (6 rue Gounod, 75017 Paris) a déclaré avoir franchi en hausse, le 23 juillet 2009, par suite d'une acquisition d'un bloc d'actions GUYENNE ET GASCOGNE hors marché, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GUYENNE ET GASCOGNE et détenir 491 917 actions GUYENNE ET GASCOGNE représentant autant de droits de vote, soit 7,27% du capital et 5,87% des droits de vote de cette société (2).

---

(1) Société comprenant une douzaine d'actionnaires dont aucun ne détient une participation supérieure à 26,8% et dont l'objet social consiste notamment en la gestion de participations dans toutes sociétés ou entreprises intervenant dans tous les secteurs d'activité.

(2) Sur la base d'un capital de 6 768 335 actions représentant 8 375 808 droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.